

En attente des feux verts pour accélérer la discussion

Reconvilier-Loveresse-Saules

Constitué de deux villages suite à leurs Assemblées de juin 2022, le comité de pilotage d'une éventuelle fusion en a depuis accueilli un troisième. Un nouveau jalon doit être posé en décembre.

Dan Steiner

On l'avait rappelé il y a 17 mois: la fusion entre Tramelan, Tavannes, Reconvilier, Loveresse et Saicourt s'était heurtée de plein fouet au verdict des urnes, en février 2014. Seule la population de cette dernière commune avait plébiscité Trois-Rivières, les quatre autres faisant stagner le résultat final du scrutin à 40,2% de oui seulement. En juin 2021, un citoyen de Saules avait rallumé une mèche, pour ne pas dire la flamme, suggérant l'ouverture de discussions avec la Municipalité de Reconvilier. Quelques assemblées communales plus tard, dont celles de juin 2022, et les deux Exécutifs entamaient des démarches plus poussées, adouées par un vote consultatif réalisé dans les deux localités.

On en est là, aujourd'hui, ou presque, puisque Loveresse est entretemps aussi monté dans le train, comme il avait été suggéré au comité de pilotage en devenir. Ce dernier, qui s'est déjà réuni à trois reprises, attend désormais les assemblées communales de décembre pour «passer la deuxième». A Loveresse (361 habitantes et habitants), puis Reconvilier (2435) et enfin Saules (153), la population doit entériner l'idée d'un groupe de travail intercommunal ainsi que le montant y relatif, au prorata du nombre d'âmes par village. Sur les 80'000 fr. budgétés, le Canton en épongera une

moitié. Subtilité: à Reconvilier, la somme qui lui est imputée est de la compétence du Conseil municipal, qui l'a acceptée.

Pas impossible à deux

Président de ce groupe de discussion préliminaire, Jean-Michel Hirschi souligne d'emblée deux choses: «La vision commune est très bonne, portée par la volonté des trois Exécutifs d'aller de l'avant avec cette analyse», note premièrement le conseiller municipal reconvilierien. «L'objectif de notre Commune n'est évidemment pas de phagocyter les deux autres.» Un bon point de départ.

Celui qui est responsable des Finances de sa localité précise également que la finalité du comité qu'il préside sera d'aboutir à une étude «intermédiaire», nécessaire à organiser un premier vote consultatif dans les trois communes. Etape nécessaire avant d'enclencher la troisième et de parler de vote final, une fois tous les calculs effectués. Le règlement actuel stipule notamment que le refus de continuer de l'une des trois populations, en décembre, ne coulerait pas le projet. On doute cependant que celui-là se poursuive si le frein était tiré du côté de Reconvilier.

On n'en est pas encore là, et l'on n'a pas attendu pour effleurer les premiers sujets. «Le survol est pour l'instant très gé-



Séparés administrativement par une frontière et physiquement par une colline, Reconvilier et Loveresse (au deuxième plan) vont aborder un rapprochement.

Keystone

“
L'objectif de Reconvilier n'est évidemment pas de phagocyter les deux autres communes.

Jean-Michel Hirschi
Conseiller communal à Reconvilier et président du groupe de travail préliminaire

néral», prévient Jean-Michel Hirschi. «Nous avons toutefois déjà abordé l'aspect politique, à savoir à quel niveau on se comprend déjà, à quelles synergies aboutir.» Aucun détail financier n'a été avancé et des collaborations existent déjà, entre les trois entités: écoles, Ecole à journée continue, AVS, cimetière.

Pesée du pour et du contre à venir

«La dynamique est en effet très bonne», appuie Fabienne Secchi, maire de Loveresse. Il y a un an et demi, le sujet n'avait pas encore été abordé au sein de son Exécutif, ce qui s'est cependant fait rapidement. C'est d'ailleurs la secrétaire communale qui est astreinte aux procès-verbaux du comité, lequel est par ailleurs conseillé par Michel Walthert, président du Parc régional Chaseral, notamment, mais surtout homme expérimenté s'il en est dans notre région.

«En général, les fusions sont censées engendrer des économies, mais ce n'est pas toujours le cas», fait-elle remarquer. «Bon, si ce n'est pas le cas au départ, ça doit l'être sur le long terme», précise-t-elle quand on lui demande si sa première phrase traduit une certaine réticence de sa part. «Il faut de toute manière tout étudier. Toujours est-il que notre Conseil communal est tout à fait d'accord de s'impliquer dans ces discussions.»

Et Fabienne Secchi de mettre en balance la perte d'identité, avancée par certaines personnes comme inconvénient lorsque les fusions viennent sur la table, avec les économies en termes de mutualisation: achat de matériel, réfection des infrastructures, allègement administratif. Bref, décembre permettra la pose d'un premier jalon, avant que celui-là ne soit suivi de l'étude préliminaire proprement dite.

EN BREF

Une personne décède après une chute d'un balcon

Bienne Vendredi, la Police cantonale a donné de plus amples informations sur l'intervention à proximité de la place de la Croix, à Bienne. Elle a bien reçu jeudi, à 6h40, un message indiquant qu'une personne était tombée d'un balcon d'un immeuble de la rue Alfred-Aebi. La personne est décédée. L'enquête est toujours en cours, précise une porte-parole de la police cantonale. Pour l'instant, il n'y a pas d'indice d'une intervention d'un tiers. Jeudi matin, trois fourgons de la police ont été aperçus devant un immeuble de la rue Alfred-Aebi. Ils étaient stationnés à côté d'un taxi, contre lequel une tente blanche avait été montée. Une visite sur place a révélé que le toit du taxi était fortement enfoncé. Selon les déclarations d'un autre chauffeur de taxi biennois, le véhicule appartient à un habitant du quartier qui travaille pour une entreprise locale. La Police cantonale avait confirmé, jeudi, une intervention. c-awa

Camps sportifs jurassiens ouverts aux Prévôtois

Moutier En vue de l'intégration de la commune de Moutier dans le canton du Jura, le Département de la formation, de la culture et des sports a décidé de permettre l'accès aux camps organisés par l'Office des sports aux jeunes prévôtois dès le 1er janvier 2024. Les finances d'inscription à ces camps seront identiques pour les jeunes de Moutier et les jeunes jurassiens de 10 à 20 ans. De plus, les journées jurassiennes de sport scolaire seront accessibles aux classes prévôtoises dès la rentrée d'août 2024. Il s'agit de permettre aux jeunes de Moutier de profiter de manière anticipée d'une offre très prisée par la jeunesse jurassienne, indique le Canton du Jura dans un communiqué publié vendredi. c-mpr

PUBLICITÉ

Seul. aujourd'hui

le 11.11.2023



Achetez comme vous aimez

11%

de rabais sur les appareils

Maintenant dans votre succursale Interdiscount ou sur interdiscount.ch

Valable sur les produits dans votre succursale Interdiscount et sur les articles signalés dans le shop en ligne. Rabais non cumulable avec d'autres bons/activités rabais. Non valable pour iPhone, réparations, prestations de services, commandes spéciales, abonnements de téléphonie mobile, cartes prépayées et bons-cadeaux. 1 pièce du même article par client. Dans la limite des stocks. Plus d'informations dans votre succursale Interdiscount ou sur interdiscount.ch.